

Baromètre AXA de la Retraite :

Les jeunes sont plus inquiets que leurs aînés concernant leur future retraite. Quel modèle leur proposer ?

La troisième édition du Baromètre AXA de la retraite 2010 vient d'être publiée. Elle montre que, si les Luxembourgeois sont en grande majorité satisfaits et très attachés à leur système de retraite, une prise de conscience des difficultés auxquelles celui-ci risque d'être confronté est présente chez les moins de 35 ans. Par ailleurs, il est largement admis qu'à législation inchangée le régime actuel n'est pas soutenable dans le temps. Afin d'apporter des éléments de réponse constructifs et de contribuer à la mise en œuvre de solutions pérennes, AXA Luxembourg a initié en parallèle une étude auprès de l'Université du Luxembourg visant à évaluer le potentiel d'un système de retraite diversifié.

Les Luxembourgeois restent confiants dans leur système de retraite...

▪ **Confiants mais peu informés**

Le Luxembourg est celui des 9 pays européens étudiés par le Baromètre où la population active et les retraités sont les plus optimistes par rapport à la retraite avec respectivement 68% et 87% de personnes satisfaites (et cette satisfaction a encore augmenté depuis la 1^{ère} édition de 2007). Par exemple, plus d'un Européen sur deux pense qu'il devra continuer à travailler à la retraite pour assurer ses revenus contre seulement un sur quatre au Grand-Duché. Notons cependant que 64% des actifs résidents n'ont aucune idée du montant de la retraite qu'ils devraient percevoir.

▪ **Moins opposés à un relèvement de l'âge de la retraite**

Alors que les retraités luxembourgeois ont pris leur retraite en moyenne à 57 ans (un an de moins que lors du Baromètre 2009), les actifs s'attendent à travailler jusqu'à 60 ans (alors que l'âge légal de départ à la retraite se situe à 65 ans). 54% des actifs sont formellement opposés à un relèvement de l'âge légal du départ à la retraite. Cette opposition est moins marquée chez les retraités (46%). Il est intéressant de noter cependant que, chez les actifs, cette opposition tend à se réduire : elle était de 10 points supérieure en 2007.

▪ Une hausse des cotisations apparaît de plus en plus acceptable

Pour 49% des personnes interrogées, l'augmentation des cotisations légales de retraite serait une mesure envisageable pour assurer un revenu suffisant à la retraite, et de loin préférée à un relèvement de l'âge légal de départ à la retraite (13%).

... les jeunes sont plus inquiets et se différencient des autres tranches de la population

▪ Les jeunes actifs sont bien plus préoccupés par la dégradation du système de pension actuel

Même s'ils n'ont généralement aucune idée du montant auquel ils pourraient prétendre pour leur future retraite, pour les jeunes actifs de moins de 35 ans, l'anticipation d'une dégradation du système de retraite est plus présente que chez leurs aînés. Ils sont les plus conscients qu'ils devront personnellement épargner davantage pour garantir leur revenu lorsqu'ils cesseront leur vie active, car l'État ne sera plus en mesure d'en assurer la totalité. 4 jeunes sur 10 estiment que la part publique dans le montant de leur pension future deviendra moins importante et que, par conséquent, la part provenant de leur propre épargne privée devra prendre de l'ampleur. Ils estiment que la retraite légale ne devrait représenter que les 2/3 de leur revenu seulement alors qu'à l'heure actuelle, 92% des actuels retraités luxembourgeois se reposent sur la retraite légale pour assurer leurs revenus.

▪ 41% des actifs de moins de 35 ans ont commencé à épargner à 26 ans

26 ans, c'est une nette différence par rapport à leurs aînés seniors qui n'ont en moyenne commencé à préparer leur future retraite qu'à 43 ans. Seuls 9% des actifs de moins de 35 ans déclarent ne pas vouloir la préparer. D'ailleurs, plus on est jeune, plus on privilégie le recours à un produit de pension complémentaire pour s'assurer un montant de retraite suffisant. Cette volonté est très prononcée chez les jeunes et chez les quadras, avec des taux atteignant 80%.

... alors que l'analyse des données montre que le système actuel n'est plus « soutenable »

▪ L'Université du Luxembourg a analysé 66 ans de données salariales privées

C'est le département Finance de l'Université du Luxembourg, la *Luxembourg School of Finance*, plus précisément les professeurs Jean-Daniel Guigou, Jang Schiltz et Bruno Lovat, qui ont répondu à l'appel d'AXA Luxembourg pour étudier la pérennité du système actuel et proposer une architecture viable entre système par répartition (système de retraite où les actifs paient des cotisations qui sont réparties entre les retraités, donc basé sur la solidarité entre les générations) et système par capitalisation (système où les actifs accumulent un stock de capital individuellement). L'approche adoptée par l'équipe de recherche a eu pour originalité d'appliquer des théories et modélisations mathématiques développées en finance (choix de portefeuille, diversification des risques...) à l'analyse des systèmes de pension.

▪ Des courbes de salaire représentant la carrière des individus pour réaliser des projections

Les différentes courbes d'évolution de salaire au sein de la population luxembourgeoise ont été mises en évidence à partir des données recueillies pour tous les employés du secteur privé luxembourgeois de 1940 à 2006. La population a été divisée en sous-populations homogènes et l'on a pu ainsi estimer une trajectoire moyenne pour chaque sous-population ainsi que son poids. Une conclusion s'impose : le régime général de la pension légale n'est pas soutenable dans le temps, à législation constante.

Elaborer un modèle pour définir le niveau optimal d'épargne à constituer

Le système par répartition dépend principalement de l'évolution démographique (plus on a de cotisants actifs, plus le système est soutenable à l'égard des pensionnés). En revanche, le système par capitalisation dépend du taux d'intérêt (plus le taux d'intérêt est élevé, plus les sommes que l'on économise donnent un capital élevé). Il est ainsi possible d'obtenir un mix optimal des deux et ce, afin de réduire le risque inhérent à chaque système (démographie et taux d'intérêt). L'équipe de la *Luxembourg School of Finance* a donc construit un modèle dans lequel on peut définir pour un individu donné, en fonction de la courbe d'évolution de rémunération à laquelle il appartient, le niveau optimal d'épargne que celui-ci doit se constituer. « Un système de pensions mixte, basé à la fois sur la répartition et la capitalisation, a des avantages, notamment celui de diversifier les sources de financement » explique Jean-Daniel Guigou « Le dosage optimal n'est pas le même pour tout le monde. Il est fonction de la trajectoire de salaire de chaque individu. La question n'est plus de savoir quel système choisir, mais plutôt pour quel degré de combinaison des deux systèmes il faut opter. ».

Deux angles d'étude : un même constat !

« L'étude menée par l'Université du Luxembourg, même si elle a été réalisée selon une approche très différente de notre étude - avec d'une part l'analyse mathématique, et d'autre part le perçu et la vision des Luxembourgeois sur la retraite -, confirme à bien des égards les conclusions du Baromètre AXA de la Retraite en 2010, notamment en ce qui concerne les jeunes actifs » a déclaré Paul De Cooman, directeur général d'AXA Luxembourg lors de la conférence de presse présentant les deux études. « Nous allons poursuivre nos études et actions à l'avenir et souhaitons dans ce contexte vivement continuer la collaboration avec l'Université, afin de pouvoir apporter des solutions concrètes et durables aux salariés du Grand-Duché et leur assurer ainsi une retraite sereine », a-t-il précisé en guise de conclusion.

Les résultats du Baromètre AXA de la Retraite 2010 ainsi que le résumé de l'étude de l'Université du Luxembourg sont disponibles sur www.axa.lu à l'adresse www.axa.lu/fr/axaluxembourg/entreprise_resp/barometre.asp

A propos d'AXA Luxembourg

Forte de son expérience de plus d'un siècle et demi sur le marché national ainsi que de son appartenance à un Groupe international de premier plan, AXA Luxembourg entend accompagner ses clients à chaque étape de leur vie et de leur évolution, en répondant à leurs besoins en matière d'assurance, de prévoyance, d'épargne, de placement et de transmission de patrimoine.

Au cours de l'année 2009, les compagnies d'assurance AXA au Luxembourg ont témoigné d'une dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global s'élève à 165,6 millions d'euros en progression de 15,7 millions d'euros (+10,5%) par rapport à 2008.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 216.000 collaborateurs au service de 96 millions de clients dans 57 pays. Au 1er semestre 2010, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 49,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2010, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1.089 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depositary Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe est présent dans les principaux indices ISR internationaux, Dow Jones Sustainability Index (DJSI) and FTSE4GOOD.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site institutionnel d'AXA Luxembourg : www.axa.lu

Contact presse AXA :

Nathalie Hanck :
courriel : nathalie.hanck@axa.lu
Tél. : (+352) 44 24 24 – 4619
Fax : (+352) 44 24 24 – 4590

Note technique :

AXA se base sur les données compilées et traitées par TNS Ilres. Enquête menée pour le compte d'AXA Luxembourg s.a. auprès de 501 actifs de plus de 25 ans et 504 pré-pensionnés / pensionnés de moins de 75 ans, résidant au Luxembourg. Entretiens effectués par téléphone entre le 23 mars et le 14 avril 2010. Les échantillons représentatifs ont été constitués d'après la méthode des quotas pour les critères sexe, âge et profession.